

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

La Revue Canadienne publie un Album littéraire et musical, paraissant tous les mois, par livraisons de 32 pages de matières littéraires et 4 pages de musique. Les douze livraisons de l'année contiennent la matière de 10 volumes ordinaires.

ON S'ABONNE :

À Montréal, AUX BUREAUX No. 15, RUE ST-VINCENT.

À Québec, CHEZ M. F. X. JULIEN, MAISON DE LA CORPORATION.

La Revue Canadienne

DU MONDE POLITIQUE, RELIGIEUX, LITTÉRAIRE, INDUSTRIEL, ET COMMERCIAL.

LOUIS. O. LETOURNEUX, RÉDACTEUR EN CHEF.

Education.

Industrie.

Progrès.

PARAISANT LES Mardi et Vendredi

CONDITIONS D'ABONNEMENT. (Payable d'avance.)

Abonnement au Journal semi-hebdomadaire	41
Abonnement à l'Album Mensuel, Littéraire et Musical, seul	41
Aux deux publications réunies	81
Tout instituteur s'abonnant et payant l'année entière, moitié prix qu'au-dessus	
PRIX DES ANNONCES.	
Stalignes et au-dessous, première insertion	25 c.
Stalignes et au-dessous, deuxième insertion	20 c.
Au-dessus par lignes	25 c.
Tout insertion subséquente, le quart du prix (à l'exception des lettres)	

Feuilleton de la Revue Canadienne.

WILHELMINE.

II.

LE CHATEAU DE BRISBERG.

(Suite.)

Et tu me permettrais d'accompagner ma bien-aimée dans son voyage, si elle m'en prie ? — Pourvu que ton absence ne dure pas longtemps ; car, je t'en préviens, si l'ennemi ne venait, je serais capable d'aller te chercher au bout du monde.

— Pour savoir plus vite à quoi t'en tenir, viens avec moi au château.

— Je le veux bien ; mais je ne puis m'y présenter sans ma carabine. Je vais la chercher.

En achevant ces mots, le jeune Tyrolien courut à sa chambre, et quelques minutes s'étaient écoulées que Dieterich rejoignait sa cousine sur le sentier rocailleux qui conduisait au château de Brisberg. Il n'était plus qu'à une très petite distance de cette féodale demeure, lorsque Wilhelmine vit son fiancé détacher son fusil de sa bandoulière.

— Qu'y a-t-il ? demanda-t-elle.

Le chasseur ne répondit pas. Il leva son regard vers le ciel, et se prépara à tirer. Le coup partit. Déçu par les célestes de la montagne, il produisit une détonation semblable à celle d'une pièce d'artillerie.

Au même moment, un oiseau superbe tombait frappé à mort aux pieds de Wilhelmine. Dieterich le ramassa.

— C'est un aigle royal ! s'écria-t-il d'une voix stridente qui parvint aux oreilles de Mlle de Kleffel, accourue au bruit du coup de fusil à une fenêtre du château. Aussi était-elle déjà descendue dans la grande cour lorsqu'y arrivèrent le jeune chasseur et sa fiancée.

— Quel beau coup tu as tiré là, Dieterich ! dit M. de Brisberg de la croisée de sa chambre, où il était resté.

Mais le comte Zaporini avait suivi Charlotte. — Attaché sur la porte d'entrée du château, cet oiseau faisait un bel effet, continua M. de Brisberg.

— Je venais offrir à M. le baron, répondit Dieterich en tirant d'une des poches de l'oiseau de proie une plume dont il orna son chapeau vert retoussé sur le côté gauche. Avant de la replacer sur sa tête, le Tyrolien promena ses regards sur le cercle que formaient autour de lui les gens du château ; ce fut seulement alors qu'il remarqua l'étranger dont l'attention paraissait être absorbée par la contemplation de Wilhelmine. Les sourcils blonds et tendus de Dieterich se contractèrent, et un éclair brilla dans ses prunelles d'un brun orange.

— Cet homme aime ma fiancée, pensa-t-il.

Et pendant les quatre jours que le seigneur vénétien passa au château de Brisberg, le jeune chasseur empêcha sa cousine d'y retourner. Mais vingt-quatre heures après que le comte eut pris congé du baron et de sa nièce, ceux-ci partirent pour Baden, emmenant avec eux Wilhelmine. Leur séjour aux eaux devait durer au plus trois semaines.

V.—UN SÉJOUR A BADEN.

Un mois environ s'était écoulé depuis que laœur de lait de Mlle de Kleffel remplissait auprès de cette dernière le rôle de soubrette.

— Quand donc retournerons-nous en Tyrol ? demandait chaque jour la fiancée de Dieterich à sa jeune maîtresse.

— Demain peut-être, répondait Charlotte.

Cependant le lendemain arrivait et l'on ne partait pas.

Entourée de soins et d'hommages, la jolie et séduisante Autrichienne ne se souciait guère d'abandonner ce lieu de plaisirs pour aller s'enlever de nouveau dans le vieux manoir de son oncle. Loin de là, elle espérait secrètement ne quitter Baden que pour repartir à la cour, et cette espérance n'était pas tout à fait dépourvue de fondement. Le baron de Brisberg avait retrouvé à Baden le conseiller Muller et le colonel Hartmann ; ceux-ci l'assuraient qu'il lui serait facile de rentrer en faveur auprès de sa souveraine, et l'ex-chambellan se laissa si bien persuader par ses anciens amis, qu'il se décida un jour à accompagner à Vienne le colonel, qui y retournait, laissant sa nièce à Baden, où elle avait pour chaperon l'épouse du conseiller.

Depuis une semaine, les fêtes se succédaient sans interruption, et les journées de Mlle de Kleffel se passaient presque entièrement à inventer et à essayer de nouvelles parures.

— Wilhelmine, disait-elle un jour à la Tyrolienne, occupée à garnir de perles les retroussés d'une robe à la polonoise, est-ce que tous les plaisirs dont tu me vois jouir ne te font pas quelquefois envie et ne te donnent pas à rêver !

— Non, Mademoiselle, je ne rêve qu'à nos montagnes.

— Et à Dieterich, ajouta en riant Charlotte.

— Mademoiselle ne songe-t-elle pas souvent, elle aussi, à son jeune fiancé, M. de Stirnitz ?

— Ah ! ne me parle plus de lui, Wilhelmine !

c'est un ingrat, peut-être même un infidèle ! Mon oncle lui a écrit avant de quitter le Tyrol, et nous n'avons pas encore reçu de réponse de lui !

— Votre lettre ou la sienne ont pu s'égarer en route, remarqua doucement Wilhelmine.

Cependant Charlotte continua d'un ton léger :

— S'il est inconstant, je m'en consolerais plus vite qu'il ne le pense. C'est un charmant jeune homme... mais ce seigneur vénétien, qui a reçu l'hospitalité chez mon oncle, et qui doit être en ce moment à Vienne, possède une fortune et un nom qui peuvent assurément rivaliser avec ceux de la famille de Stirnitz.

— A propos, mademoiselle, dit Wilhelmine, j'ai fait avant-hier une étrange rencontre. Je me suis trouvée face à face avec un homme d'une cinquantaine d'années au moins, car il avait le visage tout ridé, quoique encore assez coloré, et ses sourcils épais m'ont paru tout gris comme ses cheveux, qui tombaient en masses bouclées sur ses épaules.

— En bien ! fit un peu impatiemment Charlotte.

— Eh bien ! mademoiselle, cet homme avait une ressemblance telle avec le comte Zaporini.

— Surtout que ce dernier a au plus vingt-six ans, que ce chasseur est d'un noir de jais, son teint d'une pâleur mate, remarqua Mlle de Kleffel. Mais elle fut interrompue par Mme Müller, qui venait la chercher pour aller faire avec elle quelques visites.

— C'est un homme d'âge, peut-être, et par conséquent Zaporini, n'aurait-il pas pu être un peu plus jeune, avec M. Ferdinand de Stirnitz, dont la figure était si noble et si spirituelle ? se dit Wilhelmine, après le départ de sa maîtresse.

Puis elle se fit dans la cour de l'hôtel, et s'y promena pendant environ un quart d'heure, en songeant à Dieterich. Soudain son oiseau fut frappé par le son de deux voix qui s'élevaient au-dessus d'elle :

— Monsieur de Stirnitz, vous me devez une revanche pour cette partie d'échecs que nous avons faite ensemble à Prague l'an dernier.

— Je me mets à votre disposition, monsieur Ridler, bien que je n'aie pas beaucoup de temps de disponible. Je suis arrivé aujourd'hui à midi, et je repars ce soir pour le château de Brisberg. Vous n'avez pas un long temps que je n'ai reçu de nouvelles de mon oncle, ni de sa nièce.

Wilhelmine reconnut en la personne de M. Ridler le même individu dont la ressemblance avec le comte Zaporini lui avait paru étrange. Les deux hommes, qui n'avaient l'un ni l'autre, n'avaient aperçu la jeune fille, entrèrent alors dans l'hôtel, montèrent le grand escalier, et Wilhelmine, qui les avait suivis, les vit s'installer dans un salon de feu contigu à la grande salle de l'établissement.

— Ce M. Ridler a une bien mauvaise mine. C'est, je le parierais, un joueur de profession... peut-être un escroc ! pensa la jeune Tyrolienne.

Et quand Charlotte fut de retour, elle lui dit :

— M. de Stirnitz est arrivé ; et vous croit encore au château de Brisberg, et se dispose à aller vous y chercher. Si vous voulez lui causer une agréable surprise, venez avec moi.

— Où veux-tu me conduire ? demanda Mlle de Kleffel.

Néanmoins, comme au fond elle aimait son fiancé beaucoup plus qu'elle ne se l'avouait à elle-même, et qu'elle était charmée d'apprendre qu'il n'avait été ni ingrat, ni inconstant, elle suivit, sans faire d'autre objection, sa sœur de lait. Celle-ci traversa un corridor, descendit l'escalier et ouvrit la porte du salon, où deux hommes étaient assis à une table couverte de pièces d'or. Ils ne jouaient plus aux échecs ; tous deux tenaient en main des cartes. M. Ridler laissait glisser les siennes à terre en voyant la porte s'ouvrir. Mais Wilhelmine les ramassa lestement et se mit à les examiner.

— Elles ont été préparées à l'avance par un savant joueur, murmura-t-elle, mais pas assez bas pour que M. Ridler ne l'entendît pas. Il lui lança un regard menaçant, en lui enjoignant le silence par une geste significatif ; l'expression malicieuse de la physionomie de Wilhelmine ne dut pas le rassurer sur sa discrétion.

— Monsieur de Stirnitz ! s'écria érie pendant ce temps Mlle de Kleffel. Ferdinand ! appellez-le de nouveau, car son fiancé n'a pu répondre pas. Il ne l'avait pas entendue. Ses traits étaient bouleversés, et des gouttes de sueur perlaient sur son front.

— Allons, disant-il à son adversaire d'une voix enrouée, donnez-moi ma revanche. Doulons Penjen. Si vous gagnez encore cette partie, ma terre de Nienberg vous appartient. Elle vaut juste vingt mille ducats (1). C'était à Nienberg que je devais conduire Mlle de Kleffel, ma bien-aimée Charlotte, après notre mariage, continua Ferdinand d'un ton de sombre tristesse. Eh bien ! reprit-il avec un ricardement amer, vous nous en ferez les honneurs, n'est-ce pas, monsieur Ridler ?

Evidemment l'esprit de M. de Stirnitz s'éga-

rait. Il ne paraissait même pas voir Charlotte, bien que cette dernière se fût jetée à genoux près de lui, en le conjurant de quitter le jeu.

— Vous devez vous entendre à ordonner des fêtes, continua le jeune homme en s'adressant toujours à son adversaire ; le bruit courait à Prague que vous étiez le fils d'un intendant de grande maison.

A ces derniers mots, M. Ridler se leva :

— Monsieur, dit-il avec beaucoup d'aplomb, vous êtes en proie au délire de la fièvre. Les cinq cents ducats qui sont étalés sur cette table m'appartiennent maintenant, c'est vrai ; mais vous oubliez qu'à notre dernière partie, vous venez de regagner la somme que vous avez précédemment perdue sur parole.

Ce mensonge, sans doute dicté à M. Ridler par la crainte de voir ses supercheries et ses escroqueries dévoilées, produisit un effet merveilleux sur l'imagination délirante de M. de Stirnitz.

— J'avais donc fait un mauvais rêve ! dit-il en passant la main sur ses yeux.

Ce fut seulement alors qu'il reconnut Mlle de Kleffel.

Ce même jour, vers le tomber de la nuit, un jeune homme entra furtivement dans une petite pièce adjacente à l'appartement de Mlle de Kleffel et où Wilhelmine passait ordinairement les soirées à travailler, pendant que Charlotte allait aux assemblées avec la comtesse.

— Ma bien-aimée, dit l'étranger à demi-voix, je suis le comte Zaporini ; vous ne me reconnaîtrez probablement pas ; mais moi, ten que je ne vous ai vue qu'une fois, qu'en passant, je n'ai pu vous oublier. Je pars cette nuit pour Paris ; consentez à me suivre, vous me rendrez le plus heureux des hommes et vous vous assurerez un avenir brillant. Voyez ce or... ce n'est rien en comparaison des richesses dont je vous comblerai plus tard !

Et l'étranger repanda sur sa table, devant Wilhelmine, qui ne lui répondit d'abord que par un mouvement d'indignation, le contenu d'un petit sac qu'il avait apporté. Mais se ravissant tout à coup, la jeune fille demanda :

— Combien y a-t-il de ducats ?

— Cinq cents.

— Je les accepte, reprit révéremment la malicieuse Tyrolienne ; je les accepte pour les remettre à M. de Stirnitz, c'est précisément la somme que vous lui avez escroquée au jeu, sous le nom de M. Ridler.

— Je m'appelle le comte Zaporini ! dit le jeune homme.

— Oui, vous prenez quelquefois ce nom pour faire des dupes ; mais vous n'en êtes pas moins tout simplement le fils de l'intendant du grand seigneur.

A cette assertion de Wilhelmine, l'aventurier qui s'appelait bien réellement Ridler, mais qui ne portait ce nom que lorsqu'il se grima et se costumait en vieillard, fut saisi d'un accès de rage.

— Taisez-vous ! s'écria-t-il en posant sa main sur le bras de la jeune fille, taisez-vous, ou je vous ferai repentir.

Il n'acheva pas. La porte, qui lui avait fermée derrière lui, s'ouvrit, et Dieterich se précipita dans la chambre, en disant :

— Ma Wilhelmine, je viens te chercher, car je ne puis vivre plus longtemps loin de toi !

Ridler s'esquiva aussitôt, mais non pas sans que le Tyrolien l'eût vu et reconnu.

— Que venait faire ici ce comte vénétien ? demanda-t-il d'un air sombre. — Quoi ! ajouta-t-il avec véhémence, sans laisser à Wilhelmine le temps de lui répondre, il l'appartient de Paris, et tu l'as accepté ! Voilà donc comme tu tiens tes serments ! Tout est rompu entre nous ; tu ne me reverras jamais !

Et, sourd à la voix de la jeune fille, qui le suppliait de l'écouter, il disparut.

VI.—LE RETOUR AU PAYS.

Un jour du mois d'août de cette même année 1770, Wilhelmine était assise devant la porte de sa chambre, où elle était revenue, malgré les instances de Charlotte pour la faire rester auprès d'elle. Le baron de Brisberg, réintégré dans sa place de chambellan, était retourné à Vienne avec sa nièce, qui devait épouser très-prochainement le baron de Stirnitz, celui-ci ayant juré à sa jeune fiancée qu'il ne s'assiérait plus jamais devant un tapis vert.

Le temps était magnifique. Tous les habitants du Rosenthal s'étaient rendus dans un village voisin, dont c'était la fête patronale. Wilhelmine seule avait refusé d'y aller ; sa tristesse était trop profonde pour qu'elle put supporter aucune distraction. Il avait été impossible de savoir ce qu'était devenu Dieterich depuis le soir de son apparition inopinée à Baden.

Tout à coup on entendit dans le lointain un craquement auquel succéda un bruit sourd et prolongé.

— Wilhelmine, Wilhelmine ! sauve-toi ! criaient à la jeune Tyrolienne des enfants groupés sur une roche élevée.

Wilhelmine se leva et se mit à courir au hasard dans le vallon, cherchant inutilement des yeux autour d'elle la cause de cet avertissement. Mais à peine avait-elle fait quelques pas, que deux bras robustes la saisirent.

— Dieu soit loué ! j'arrive à temps ! s'écria une voix mâle et vibrante.

— Dieterich ! prononça Wilhelmine.

C'était effectivement le chasseur de chamois qui avait enlevé la jeune fille, et s'élançait dans une direction opposée à celle qu'elle voulait suivre. Il gravit un rocher presque inaccessible au sommet duquel il s'arrêta haletant. De là, les deux jeunes gens virent descendre rapidement d'immenses masses de glace qui s'étaient détachées de l'Oetzthal, et qui eurent bientôt comblé le Vallon des Roses.

— Tu n'as plus d'autre abri que ma pauvre cabane ! dit Dieterich à sa cousine.

— C'est un asile que maintenant je ne puis plus accepter, répondit Wilhelmine.

— Ah ! j'avais espéré que tu m'accorderais mon pardon ! dit le chasseur découragé.

— Tu ne me crois donc plus capable ? demanda la jeune fille.

— Je suis tout, répondit le chasseur.

Il raconta ensuite à sa fiancée comment, après avoir erré comme un fou pendant un mois dans la campagne, il s'était rendu à Vienne avec l'intention de s'enrôler dans le régiment des Tyroliens commandé par le colonel Hartmann, mais ayant rencontré le baron à son arrivée dans la ville, celui-ci l'avait emmené à son hôtel, où Mlle de Kleffel, après lui avoir tout expliqué, lui avait donné un paquet cacheté pour Wilhelmine. La jeune Tyrolienne se hâta de l'ouvrir ; elle était entrée de savoir ce que lui mandait sa chère maîtresse. A une lettre fort affectueuse de Charlotte, était jointe la donation d'une jolie métairie située non loin du château de Brisberg.

C'était le cadeau de noces de Mme de Stirnitz à sa bonne sœur de lait.

Rien ne troubla désormais le bonheur de Wilhelmine. Dieterich ne se montra plus farouche, ne content ni jaloux. Il était si heureux !

Mme CAMILLE LEBRUN.

PARLEMENT D'ANGLETERRE.

Séance du 19 novembre.—Bill de désarmement partiel en Irlande.

Le ministre de l'intérieur présente un bill pour assurer la vie des sujets de S. M. en Irlande. Ce bill est la première fois après des explications et une discussion dont voici les traits essentiels :

M. G. GREY. Le gouvernement ne vous demande pas un bill général contre l'Irlande. Je vous propose d'investir le lord-lieutenant de pouvoirs extraordinaires dont il devra faire usage sous sa responsabilité. Le premier article du bill autorise le lord-lieutenant à en appliquer les mesures à tout comté, cité de comté, baronnie ou district moins étendu. L'article 2 assure la publication des proclamations. Le lord-lieutenant pourra augmenter le nombre des constables dans les districts déclarés soumis au bill. Il pourra porter la réserve de 400 hommes à 600. Les frais de police seront payés par le district proclamé et à titre de peine, sur le clump. Le port d'armes sera défendu généralement dans les districts proclamés. On ne pourra en avoir que dans l'intérieur des maisons, sous peine de deux mois d'emprisonnement. Cette disposition ne s'appliquera pas aux officiers de police, aux militaires, aux administrateurs de la loi des pauvres, etc.

Le lord-lieutenant pourra aussi, s'il y a nécessité, défendre d'avoir des armes dans les maisons, et ordonner pendant le jour, une visite pour les saisir. Ceux qui en auraient devront, après une proclamation, les livrer au bureau de police le plus voisin, sous peine de deux années d'emprisonnement. Les juges de paix et les constables pourront requérir toutes personnes de seize à soixante ans de les aider à rechercher et découvrir les auteurs d'assassinats. La peine en cas de refus, serait de deux ans d'emprisonnement. Le gouvernement et le lord-lieutenant pensent qu'un pareil bill donnerait les moyens de réprimer, d'une manière efficace, les crimes et délits en Irlande, et je prie la chambre, quelle que soit son opinion sur l'efficacité des mesures proposées de permettre que le bill soit présenté. Si la chambre autorise la première lecture du bill, je fixerai un jour prochain pour la discussion.

M. J. O'CONNELL. Je m'attendais certainement à une mesure plus violente. Je ne m'opposai pas à une première lecture, mais j'espère qu'on voudra bien consulter l'opinion publique en Irlande avant d'engager la discussion.

Sir ROBERT PEEL. Je ne voudrais pas laisser passer cette première séance de discussion de la proposition relativement à l'Irlande, sans déclarer hautement que je donnerai un appui cordial à cette proposition. (Ecoutez !) D'après tout ce qui a été dit déjà et conformément à des renseignements puisés à des sources officielles, il est évident qu'il est de notre devoir de tenter au moins d'arrêter la marche de ce que je crois être un des systèmes les plus sanguinaires qui aient existé dans aucun pays. (Ecoutez !) Lorsque l'on me demande à moi, comme à tous les honorables membres siégeant dans cette enceinte, mon concours à des mesures qui ont pour but de remédier à un tel état de choses, je m'empresse de répondre à cet appel.

L'honorable baronet examine ensuite la question de l'émigration au point de vue de la pacification de l'Irlande, et il trouve ce moyen insuffisant et ne valant pas la défense qu'il entraîne. Quant à la question des droits de propriété en Angleterre elle devrait être adoptée en Irlande, sans distinction aucune. Sir Robert Peel termine en ces mots :

« J'espère que ceux qui m'ont refusé les pouvoirs que je demandais lorsque j'étais ministre, n'hésiteront pas aujourd'hui à prêter comme moi un cordial appui au gouvernement. »

ANGLETERRE.—Le discours de la reine d'Angleterre et l'attitude du gouvernement dans les chambres n'ont pas donné jusqu'à présent une grande idée de sa résolution ni de sa prudence. On commence à craindre à Londres, que lord John Russell ne soit pas à la hauteur de la situation. Les vieux partis et les hommes d'Etat qui ont si longtemps occupé la scène politique perdent chaque jour du terrain ; évidemment, on les considère déjà comme des reliques du temps passé plutôt que comme les moteurs ou les acteurs principaux du drame ; la vénération s'attache à leur nom, mais en même temps la confiance publique les abandonne. M. John O'Connell n'a-t-il pas fait hautement, dans la chambre des communes, l'éloge de Sir Robert Peel, et un Irlandais louerait-il l'ancien premier lord de la trésorerie, si la rentrée de cet homme d'Etat aux affaires était aujourd'hui possible ?

Le discours de la reine, ainsi que l'a fait observer lord Stanley avec l'amertume sarcastique de son langage, ne contenait que lamentations et jérémiades. L'énigme s'est un peu éclaircie dans les débats de l'adresse ; on sait maintenant que les ministres, après avoir devancé de deux mois l'époque ordinaire de la convocation des chambres, sous prétexte de régler les difficultés de la circulation monétaire, ne se proposent ni de présenter une loi nouvelle ni de réclamer un bill d'indemnité pour la violation de la loi existante. Tout ce qu'ils admettent, c'est que leur conduite dans cette circonstance fournisse dans la chambre des communes la matière d'une discussion. Le chancelier de l'échiquier ouvrira ce débat mardi prochain par un exposé qui ne sera qu'un récit et qui aurait dû être un programme.

Un nombre des mesures qui seront présentées au parlement, figure un projet de loi pour assainir les grandes villes, projet qui avait échoué l'année dernière devant l'opposition intelligente de la ville de Londres. On annonce encore une loi destinée à prolonger de deux ans la période accordée aux compagnies de chemins de fer pour l'exécution de leurs lignes et à répartir ainsi, par un plus grand nombre d'années, des dépenses qui ont contribué dans une telle mesure à la gêne, à l'épuisement monétaire du pays.

Mais l'attention publique se porte principalement sur les mesures qu'exige la situation de l'Irlande. La chambre des communes, dès sa première, s'est emparée de ce triste sujet et ne s'en laissera pas distraire. Les organes du gouvernement ont tenu un langage libéral et dont la modération contrastait honorablement avec les emportements avec les déclamations du parti irlandais. Mais si la politique du cabinet à l'égard de cette contrée est humaine, elle trahit une insuffisance lamentable.

Le gouvernement reconnaît que la société en Irlande est dans un état complet de désorganisation, qu'il faut la reconstruire de toutes pièces ; et il se borne à demander une loi qui facilite la repression des crimes, ainsi qu'une loi qui autorise le teneur à réclamer du propriétaire la valeur des améliorations apportées au sol. C'est peu de punir les criminels, quand on ne remonte pas à la cause du crime ; et le crime s'explique par l'infériorité de rang, d'éducation, de richesses dans laquelle la conquête a placé une race à l'égard de l'autre. On ne fera pas cesser cet état de guerre entre les vainqueurs et les vaincus sans détruire l'antagonisme des situations. Tant que le clergé de l'église anglicane en Irlande, clergé sans fidèles, possédéra les terres enlevées à l'église catholique et dépensera, dans une oisiveté scandaleuse, des revenus princiers ; tant que les grands seigneurs protestants seront à peu près seuls admis à la pairie ; tant que les Irlandais ne jouiront pas des mêmes droits électoraux que l'Angleterre ; tant que la population laborieuse sera tous les jours à la veille de mourir de faim, on ne ramènera ni l'ordre ni la paix en Irlande.

SCISSE.—Le sanglant débat que la Suisse avait transporté de l'enceinte de la diète sur le champ de bataille s'est terminé presque à son début. Le Sonderbund n'a pas su soutenir, la guerre que sa résistance avait provoquée. Fribourg a mis bas les armes sans coup férir et Lucerne après avoir résisté deux jours, s'est vu contraint de ouvrir ses portes par un soulèvement des fédéralistes dans ses murs. Aux dernières dates, le Valais seul restait à réduire, et la guerre pouvait être considérée comme terminée.

Toutefois un incident nouveau menace de compliquer la situation : Neuchâtel ayant refusé d'envoyer son contingent à l'armée fédérale, les autres cantons ont résolu de s'y contraindre. Les Neuchâtelois en ont aussitôt ap-

(1) Le ducat d'or vaut environ douze francs.

BULLETIN COMMERCIAL.

Lundi, 3 janvier 1848.

FLEUR.—Il y a eu la semaine dernière quelques ventes de fleur, 600 barils de fine à 26s à crédit; 200 barils à 25s au comptant; 600 barils inférieur à 22s 6d.

ALCALIS.—Aucune transaction. L'ECHANGE s'est vendue à 15s. par cent. Lettres de 30 jours.

Naissance.

A Missouri, Indes Orientales, le 27 septembre, la dame du Major G. S. Montisambert, du dixième Rég. de S. M. a mis au monde une fille.

Décès.

En cette ville, rue Notre Dame, le 1er du courant à 10 heures du soir, après une longue maladie, Dame Mary Elizabeth M'Guire, épouse de M. J. M. Donegan, âgée de 24 ans.

En cette ville, le 1er M. Emmanuel Benoit, Typographe, âgé de 22 ans et 3 mois.

En cette ville, le 29, M. James Beckett, Typographe, âgé de 16 ans.

Samedi, le 1er du courant à Pâques de 24 ans, Henry, fils de Mr. J. E. Maffré, professeur de musique de cette ville.

A la Côte de la Visitation, près de cette ville, subitement, le 27 ult. M. Pierre R. Lapointe, âgé de 74 ans et après 52 ans de mariage. Il laisse pour le regretter une épouse et un grand nombre de parents.

A St. Denis, le 27 ult. Dame Marie Josephs Côté, épouse de M. F. X. Laforce, à l'âge de 37 ans.

A Québec, la 31, Dame Caroline Esther Cazeau, épouse de Pierre Légarré, écuyer, avocat, à l'âge de 24 ans.

MESSIEURS LES ELECTEURS DU COMTE DE MONTREAL.

MESSIEURS, L'HONNEUR que vous venez de me faire en me ré-éluant une quatrième fois pour votre Représentant, mérite ma plus vive reconnaissance, et exige de ma part la plus sérieuse attention à m'acquiescer du devoir que vous m'avez imposé. Je vous prie donc de vouloir bien recevoir mes plus sincères remerciements, et d'être persuadés que rien ne sera négligé pour bien remplir ce devoir important.

J'ai l'honneur d'être, Messieurs, Votre très dévoué serviteur, A. JOBIN.

3 janvier 1848.

BANQUE DU PEUPLE.

JEUDI prochain, le 6 du courant, étant Fête d'Obligation, (EPIPHANIE) il ne se fera pas d'affaires ce jour-là à cette Institution.

B. H. DEMOINE, Caissier.

BANQUE D'EPARGNE.

De la Cité et du District de Montréal.

JEUDI prochain, le 6 du courant, étant Fête d'Obligation, (EPIPHANIE) il ne se fera pas d'affaires ce jour-là à cette Institution.

JOHN COLLINS, Caissier.

AVIS IMPORTANT

HATEZ-VOUS DE VOUS ABONNER A LA REVUE CANADIENNE SI VOUS VOULEZ AVOIR 20 ALBUMS POUR RIEN EN SOUSCRIVANT.

Les Primes d'Abonnement s'en vont grand train. Nous n'avons maintenant que 25 à 30 files complètes. Ne perdez pas l'occasion de vous procurer à si grand marché des LECTURES INSTRUCTIVES ET AMUSANTES pour l'hiver qui s'avance.

L. P. BOIVIN, IMPORTATEUR

PROCEDES, CARTES, BLOCS, ET OBJETS DE FANTAISIE.

INFORME respectueusement ses patrons et le public en général qu'il ouvrira ce splendide magasin connu des rues Notre-Dame et Saint-Vincent, presque vis-à-vis le Palais de Justice, JEUDI prochain le 23 du courant avec une collection de marchandises nouvelles et du dernier goût à laquelle il appelle l'attention du Public.

Montréal, 21 déc. 1847.

BUREAU DE LA COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DU ST. LAURENT ET DE L'ATLANTIQUE MONTREAL, 20 Déc. 1847.

AVIS est par le présent donné que l'ASSEMBLEE ANNUELLE des ACTIONNAIRES au FOND CAPITAL de la Compagnie du Chemin de Fer du St. Laurent et de l'Atlantique, aura lieu au bureau de la Cité, MERCREDI, le 19me jour de JANVIER 1848, à l'heure précise P. M., afin de choisir trois directeurs et la place de Phin Peter McGill, Samuel Brooks et Alexander T. Galt, écuyers, qui cessent alors d'être en office par rotation, et pour transiger toute affaire qui peut avoir rapport à la dite Compagnie.

Par ordre, THOMAS STEERS, Secrétaire.

MARCHAND-TAILLEUR.

Le Soussigné, reconnaissant de l'encouragement qu'il a reçu de ses nombreuses pratiques, prend la liberté de les informer, ainsi que le public en général qu'ayant exécuté toutes commandes qu'on voudra bien lui confier. Les personnes désirant fournir leur drap seront servis avec la même attention et la même ponctualité.

CHARLES GAREAU, 29 oct.

PLACES DE BANC A LOUER

On offre à louer une ou deux places de Banc avantageusement situées dans la nef de l'Eglise Paroissiale de cette ville, dans l'allée du centre, possession immédiate. S'adresser au Bureau de la Revue Canadienne. 31 déc. 1847.

Annuaire, Albums, Souvenirs, Diaries ET OUVRAGES ANGLAIS POUR 1848.

Le soussigné vient de recevoir son assortiment de SOUVENIRS, ANNUAIRES, ALBUMS et autres ouvrages anglais pour 1848, parmi lesquels sont les suivants: Heath's Keepsake for 1848—Edited by the Countess of Blessington, with beautifully finished Engravings. Book of Beauty; or Royal Gallery for 1848—with beautifully finished Engravings, from drawings by the first artists—Edited by the Countess of Blessington. Fisher's Drawing Room Scrap-Book for 1848, with numerous engravings—Edited by the Hon. Mrs. Norton. Golden Annual for 1848 Marshall's Gentlemen's Pocket Book for 1848. Wren's, or Ladies Complete Pocket Book, for 1848. Poole's Gentleman's Pocket Book Gentlemen's Pocket Diary La Belle Assemblée, or Ladies' Diary Illuminated Pocket Book Pictorial Pocket Book for 1848. Fulcher's Ladies' Memorandum Book and Poetical Miscellany, for 1848. Peacock's Historical Almanack, for 1848. Ainsi qu'un grand nombre d'autres ouvrages convenables pour des Cadeaux de Noël et du jour de l'an. JOHN MCCOY, No. 9 Grande Rue St. Jacques. 24 déc.

ALMANAC NAUTIQUE POUR 1848 ET 1849.

Cet ouvrage vient d'être reçu et est à vendre par le soussigné. JOHN MCCOY. 24 déc.

GATEAUX DE NOEL ET DU NOUVEAU AN.

Au No. 175, rue Notre-Dame, (CI-DEVANT MAISON DEVEY.)

Le Soussigné en offrant ses remerciements sincères, à ses amis et au public en général pour l'encouragement libéral qu'il a reçu, a l'honneur d'annoncer qu'il a en main un assortiment considérable et varié de CORNETS ET BOETTES DE DRAGEES de toutes espèces pour les cadeaux de la saison, aussi des GATEAUX de toutes sortes.

Des HUITRES de New-York par baril, par cent ou à la douzaine, et des RAISINS en baril. CHARLES ALEXANDER. Déc. 21.

POLITESSE DU JOUR DE L'AN. LIQUEURS FRANCAISES ET SUPERFINES.

A vendre à la Pharmacie Rue St. Paul No. 69. PRÈS DU MARCHÉ BONSECOURS. Prix 2s. 6d. la bouteille, six pour 12s. 6d. 24 déc.

AUX LIBRES ET INDÉPENDANTS ELECTEURS DU COMTE DE BERTHIER.

MESSIEURS, EN venant aujourd'hui solliciter l'honneur de vos suffrages, je ne fais que céder au désir d'un grand nombre de citoyens influents de ce Comté, qui m'ont sollicité de me présenter à la prochaine élection. Je dois avouer que, depuis longtemps, l'idée d'être utile à mon pays, faisait battre mon cœur; mais mon âge peu avancé et d'autres considérations m'ont fait différer jusqu'à ce jour de mettre cette idée à exécution. Aujourd'hui que plusieurs de ces considérations n'existent plus je ne vois absolument rien qui puisse me faire raisonnablement résister à ce que j'ai prononcé. Je vous prie donc que j'ai prochainement vous demander une part de vos suffrages. Quant à mes opinions politiques, elles sont connues de la plupart d'entre vous. Qu'il me suffise de dire que je suis Réformiste et Canadien avant tout. Je suis, Messieurs, Votre dévoué serviteur, L. A. DEROME. 23 déc.

AUX ELECTEURS DU COMTE DE BEAUHARNAIS.

MESSIEURS, AYANT été invité par un grand nombre des Electeurs respectables des différentes Paroisses et Townships de votre Comté, à m'offrir comme Candidat à la prochaine élection d'un Membre pour les représenter dans le prochain Parlement Provincial; Je suis décidé de solliciter les suffrages des électeurs; et si j'ai encore l'honneur de vous représenter dans la Chambre d'Assemblée de notre Parlement Provincial, je m'efforcerai d'appuyer fidèlement et diligemment toutes les mesures tendant à développer les ressources de notre commune patrie, et d'augmenter la prospérité du peuple. Ce sera mon désir le plus pressé d'adopter un système d'Emigration, qui assurera l'arrivée des Emigrants dans cette Colonie, en bonne condition et en bonne santé, et préviendra par la même l'introduction dans le pays de la peste et des horreurs qui l'accompagnent.

J'ai l'honneur d'être, Messieurs, Bien respectueusement, Votre très humble, et Obéissant serviteur, JACOB DEWITT. Montréal, 14 déc. 1847.

LIBRAIRIE CANADIENNE. No. 3, Rue St.-Vincent.

LES soussignés ont l'honneur de rappeler à leurs nombreux pratiques; qu'ils se chargeront comme par le passé, des ordres qu'on voudra bien leur confier pour LIVRES, GRAVURES, CARTES GEOGRAPHIQUES, GLOBES, INSTRUMENTS DE CHIRURGIE, INSTRUMENTS DE MATHÉMATIQUES ET DE TOUTES AUTRES MARCHANDISES FRANCAISES. Les commandes confiées à leurs soins, seront exécutées cette année par l'un des soussignés, dont le départ pour l'Europe, est fixé au 10 de Janvier prochain. Ils profitent de cette occasion pour inviter les personnes qui leur doivent de vouloir bien solder leur compte sous le plus court délai possible. E. R. FABRE ET CIE. Montréal, 24 déc. 1847.

GRAMMAIRE FRANCAISE ELEMENTAIRE.

SUIVIE d'une méthode d'analyse grammaticale raisonnée, à l'usage des Ecoles Chrétiennes, in 12 vo. relié, nouvelle édition, prix 10s. la douzaine, à vendre chez E. R. FABRE, ET CIE. Rue St. Vincent, No. 3. 24 déc.

AVIS.

ON s'adressera à la Législature à sa prochaine session, (ou à la suivante si le cas le requiert) pour obtenir le privilège de construire un PONT DE PÉAGE sur la Rivière l'Assomption, de manière à joindre le village de ce nom avec la rive opposée, du côté de St. Sulpice. Ce pont dont la longueur excédera 330 pieds n'aura qu'un seul miller, au centre, pour le supporter, de sorte qu'il y aura un libre espace de 160 et quelques pieds entre le pilier et chacune des rives. Il sera élevé de 6 pieds au dessus de la plus grande crue connue des eaux; et n'aura pas de pont levés. Le privilège qui sera demandé s'étendra à un lieue en bas et un lieue en haut du dit pont; laissant toutefois la liberté à qui voudra, de tenir une traverse de canot au lieu connu sous le nom de "traverse de Grilbaud" pour la commodité des piétons allant ou venant du haut de l'Assomption. LES PEAGES QUI SERONT DEMANDES SONT: 1o.—Pour chaque Carrosse ou autre voiture à quatre roues, avec un seul cheval et un conducteur, six deniers courant. 2o.—Pour chaque voiture à deux roues, et chaque voiture d'hiver, avec un seul cheval, et le conducteur, quatre deniers courant. 3o.—Pour chaque cheval ou autre bête de somme additionnel aux voitures mentionnées ci-dessus, deux deniers courant. 4o.—Pour chaque personne additionnelle dans une voiture, un denier courant. 5o.—Pour chaque personne à cheval, deux deniers et demi. 6o.—Pour chaque personne à pied, un denier. 7o.—Pour chaque cheval, jument, mule, âne, ou autre bête de somme; taureau, bœuf, vache ou autre bête à corne de quelque espèce qu'elle soit, un denier et demi. 8o.—Pour chaque mouton, veau, agneau, chèvre, cochon, etc. un demi denier. A. LAROCQUE. 11 nov. 1847.

LES Soussignés Médecins et Chirurgiens, donnent avis qu'ils s'adresseront à la Législature Provinciale, dans la prochaine Session (ou dans la session suivante suivant les délais) pour demander le rappel de l'acte passé dans la dernière session incorporant la Profession Médicale, etc., etc., et la substitution d'autres dispositions, principalement l'établissement d'un bureau d'examineurs à Québec et d'un autre à Montréal.

B. H. CHARLEBOIS, W. DESCHAMBAULT, F. E. PICHAULT, C. A. REGNAULT, T. E. DODET D'ORSENNENS, E. TRUDEL, HECTOR PELTIER, L. BOYER, J. L. LEPROHON, J. EMERY CODERRE, P. WILBRENNER, C. SABOURIN, J. WILSCAM. Montréal, 7 déc. 1847.

Corporation de Montreal. A CEUX QUI DOIVENT A LA CITE POUR CONTRIBUTIONS, TAXES, ETC.

COMME un grand nombre d'individus sont sous l'impression erronée que des collecteurs doivent passer chez eux pour collecter ce qu'ils peuvent devoir pour Contributions Taxes, &c. AVIS est par le présent donné à ceux qui doivent qu'ils aient à se rendre au Bureau du Trésorier de la Cité, POUR PAYER IMMEDIATEMENT le montant de ce qu'ils doivent respectivement de la manière requise par la loi; Et à défaut par eux de se conformer à cet avis, ils sont avertis que des ordres stricts ont été donnés au Soussigné par le Conseil de poursuivre indistinctement tous ceux qui doivent. Par ordre, E. DEMERS, Trésorier de la Cité. Bureau du Trésorier de la Cité, 17 déc. 1847.

COMMANDES POUR LA FRANCE.

LES soussignés expédieront le 21 de ce mois et tous les quinze jours durant l'hiver des COMMANDES pour Livres, Gravures, Cartes géographiques, Globes, Musique, Instruments de chirurgie, Instruments de mathématique et autres marchandises de manufacture française. Les personnes, désireuses de leur confier quelques ordres sont priées de les transmettre le plutôt possible. E. R. FABRE ET CIE. Rue St. Vincent No. 3. 17 déc. 1847.

LIVRES FRANCAIS.

LES ouvrages français suivants viennent d'être reçus et sont à vendre par le soussigné Grande Rue St. Jacques. Arthur, par Eugène Sue. 4 vols. 8s. Deux Histoires 1772—1840. 1.—Aventures D'Hercule Hardi 2.—Le Colonel De Surville par E. Sue. 2 vols. 4s. La Vierge de Koat—Ven Roman Maritim, par E. Sue 3 vols. 6s. Deleytor Arabian Gedolphin, Karliki par do 1 vol. 2s. Plik et Plok par do. 2s. Le Morne-au-Diable, par do. 2 vols. 4s. Thérèse Dunoyer, par do. 2 vols. 4s. Les Mystères de Paris, par do. 10 vols. 20s. Latréaumont, par do. 2 vols. 4s. Jean Cavalier ou Les Fanatiques des Cévennes, par E. Sue, 4 vols. 8s. La Coucaratcha, par do. 2 vols 4s. Périodes de la Littérature et des arts, par H. C. Guille. Leçons de Philosophie Intellectuelle et Morale, par do. Paul et Virginie, par J. H. Bernardin de St.-Pierre. 3s. JOHN MCCOY. 17 déc.

COURS DE LANGUE FRANCAISE, EN 60 LEÇONS.

Le Soussigné a l'honneur d'informer les familles Canadiennes, les Dames et Messieurs de cette cité et des environs qu'il commencera DEMAIN, un cours suivi et raisonné sur l'art difficile d'écrire la langue Française grammaticalement; et se flatte de pouvoir donner ce nouveau mode d'enseignement en SOIXANTE LEÇONS. Il ose compter beaucoup sur le patronage de tous les amis de l'éducation. Des certificats et spécimens attestant en faveur des succès qu'il a obtenus jusqu'à ce jour seront produits à quiconque les désirera voir. Pour plus amples informations, s'adresser au Soussigné, à l'Hôtel de Québec, où il se trouvera chaque jour depuis 9 heures A. M. jusqu'à 7 heures P. M. M. L. donnera son cours à domicile, aux Dames et aux Demeureuses qui voudront bien l'honneur de leur confiance; UNE HEURE de séance par jour. Quant aux Messieurs, ils se trouveront le Cours à l'HOTEL DE QUEBEC. CHS. H. LASSISEKAYE. Montréal, 30 nov. 1847.

EPICERIES, VINS, THE, &c. Nouvelle Etablissement No. 31, Grande rue St. Jacques à côté de l'Eglise Wesleyenne.

LES Soussignés ont l'honneur d'annoncer aux habitants de Montréal et des environs qu'ils ont ouvert à Pentôt indiqué leur ETABLISSEMENT D'EPICERIES et qu'ils ont en main un bon choix avec soin de provisions et articles frais tels que THE, CAFÉS, SUCRES, EPICES, SAUCES, MARINADES, NOUVEAUX FRUITS, etc. etc. AUSER: Un assortiment choisi de VINS et LIQUEURS, PORTER de Londres et de Dublin, ALES d'Edimbourg et de Montréal, etc. Les effets ci-dessus ayant été récemment achetés et à bas prix par argent comptant, ils sont garantis comme frais et nouveaux et seront vendus pour un petit profit. Cafés rôtis et moulus chaque jour. Arrivés aujourd'hui du RAISIN FRAIS, PRUNES, PRUNEAUX en barils et en caisses etc. etc. MACFARLANE & ALLAN. 23 nov.

MAGASIN DE MODES. ETABLISSEMENT PARISIEN.

MADAME ROUJEU a l'honneur d'informer les Dames de Montréal, qu'elle vient d'ouvrir son établissement de modes AU NO. 157, RUE NOTRE-DAME. On trouvera chez elle, un grand assortiment d'OBJETS DE MODES, FLEURS FRANCAISES, CHAPEAUX, BONNETS, ORNEMENTS POUR CHEVEUX &c. &c. d'après les dernières modes de Londres et de Paris. Habillements et ouvrages faits sur commande. Montréal, 23 nov. 1847.

SALONS D'EXPOSITION DE MODISTE.

Mlle. MAJOR L'HONNEUR d'annoncer aux Dames de Montréal et des environs que ses SALONS D'EXPOSITION sont MAINTENANT OUVERTS; elle vient de recevoir les MODES D'HIVER LES PLUS EN VOGUE et elle a pris des arrangements pour continuer à les recevoir tous les mois. Grande rue St. Jacques, 19 nov. 1847.

RESTAURANT DE COMPAIN.

MR. COMPAIN qui a été plusieurs années chef de la mes de deux brigades de carabiniers et du 77e régiment, ainsi que de plusieurs clubs, au nombre desquels était celui de la Réforme où se trouvaient les plus célèbres gourmets, vient d'ouvrir un RESTAURANT au coin de la Place d'Armes et de la Grande rue St. Jacques, vis-à-vis la nouvelle Banque de Montréal. On trouvera constamment à ce Restaurant une liste de mets qui égale celles de Paris et de New-York, et le rapport de la variété et de la qualité. Son salon et ses autres appartements sont élégants et commodément meublés et n'en cèdent en rien à aucun autre établissement de ce genre. Le propriétaire sollicite le patronage du public, persuadé qu'il est, qu'un Restaurant tenu sur un bon pied, peut être utile aux hommes d'affaires et autres qui se trouvent dans le besoin de prendre un repas lorsqu'ils sont éloignés de chez eux. On trouvera à ce restaurant des mets de toute espèce, préparés à toute heure du jour. Ses vins et ses liqueurs seront toujours de premier choix. Il peut donner des dîners publics à vingt et soixante personnes. Les soupers pour un nombre plus ou moins grand de personnes seront aussi servis avec les mets les plus délicats qu'offre la saison. Vraie soupe à la tortue en tout temps.—24 nov.

Portrait de Jacques Cartier.

La sollicitation de quelques citoyens, M. THOMAS HAMEL, artiste de Québec, s'est décidé à publier une lithographie du Portrait de Cartier, si toutefois le public paraît disposé à l'encourager. En conséquence, le soussigné prendra les noms des personnes qui voudraient y souscrire. Des listes seront déposées chez MM. les Libraires de cette ville. Souscription: 5s. G. N. GOSSELIN, Agent. Montréal, 4 nov. 1847.

AVIS.

TOUTES Personnes qui ont des réclamations contre la succession de feu JOHN EASTON MILLS, Ecuyer, en son vivant Banquier de Montréal, sont priées de les présenter pour être réglées, et celles qui ont à la dite succession de payer sans délai le montant de leurs comptes, au bureau occupé ci-devant par le défunt rue St. François-Xavier. WILLIAM LYMAN, Procureur de Mme Hannah Lyman Mills. Montréal, 26 nov.

VERNIS SUPERIEUR. POUR TUYAUX DE POELES

A vendre par M. PARKER & CIE. Pharmaciens, 109, rue Notre-Dame Vis-à-vis la rue St. Jean-Baptiste., 29 oct.

PORTRAITS AU DAGUERRETYPE.

M. M. DESNOYERS a l'honneur d'informer le public de Montréal qu'il a ouvert ses CHAMBRES DE DAGUERRETYPE au No. 133, Rue Notre-Dame, où il se propose d'offrir ses services. M. D. peut prendre des portraits d'enfants à tout âge. Il se transportera aussi à la résidence de ceux qui le désireront. Cent qui voudraient conserver les traits d'un parent, d'un ami d'enfance, ou d'un ami d'âge, il est possible de le faire en s'adressant à M. D. la plus tôt possible après la mort. N. B.—M. D. enseigne l'art du Daguerretype en douze leçons et a un appareil à vendre. Ses prix sont très réduits. Entrée par la porte cochère. 23 nov.

ECOLE DE Medecine et de Chirurgie.

LES lectures à cette école, incorporée, commenceront le 1er NOVEMBRE prochain, et finiront le DERNIER D'AVRIL. Les lectures, à l'avenir seront données qu'en français, comme suit: L'Anatomie..... DR. BRAYD. Les Accouchements..... " ARNOLDI. La Pratique de la Médecine..... " BADGLEY. La Chirurgie..... " MONRO. La matière méd. et la thérapeutique..... " J. E. CODERRE. La Chimie..... " SUTHERLAND. L'Institut de médecine ou physiologie..... " PELTIER. La médecine légale..... " BOYER. La Chimie Médicale..... " BADGLEY. La Clinique Chirurgicale..... " ARNOLDI. N. B. Les élèves qui auront complété leurs cours cette école pourront avoir le degré de l'Université du Collège McGill d'après un arrangement fait entre ces deux institutions, et en prenant un " Annus Medicus," à ce collège. WILLIAM SUTHERLAND, M. D. 2 sept. 1847.

DILIGENCE ENTRE MONTREAL ET QUEBEC.



TRAJET EN DEUX JOURS. Le public est respectueusement informé que les soussignés ont établi une LIGNE DE DILIGENCE qui laissera MONTREAL et QUEBEC TOUS LES JOURS (excepté les Dimanches.) Elle partira de l'Hôtel LEBLANC, à Montréal, Place de la Douane. Le plus grand soin a été donné au choix de conducteurs soigneux et polis, et les Diligences sont très confortables. Les passagers qui les honorent de leur patronage, seront traités avec la plus grande sollicitude. La Diligence s'arrêtera aux Trois-Rivières, à l'Hôtel BRANARD et à l'Hôtel de M. OSTROM. Le bureau de la Diligence sera tenu à l'Hôtel LEBLANC, Place de la Douane, Montréal, où il y aura des extras à toute heure. Tout bagage extra doit être laissé au bureau de la Diligence, le soir, où on y portera la plus grande attention. W. ROBINSON, } Propriétaires, T. & T. LECOMTE, } Montréal. S. HOUGH, } Propriétaires, Québec. Agent à Montréal, G. LEBLANC. Agent aux Trois-Rivières, O. GOUIN. 3 déc.

MOUVEMENTS DE BATEAUX A VAPEUR, ETC., A VENDRE.

LES mouvements de Bateau à Vapeur dont on s'est servi sur le canal de Lachine, avec ou sans les Pompes qui lui appartiennent, seront vendus privément à des conditions et termes de paiements raisonnables. Ces mouvements, faits par Parkyn, sont dans le meilleur état et de la force de 35 à 40 chevaux. Les cylindres sont de 3) pouces de diamètre avec des soupapes compliquées et de six pieds d'action. Les deux Pompes sont d'une construction excellente, de 24 pouces de diamètre et de quatre pieds d'action. En même temps seront mis en vente soit ensemble ou séparément, deux pompes, au bas de l'entrée du canal, avec un entonnoir de fer fondu pour les mettre en opération. Pour plus amples informations quant aux conditions et aux particularités, s'adresser à ce bureau. Par ordre, THOMAS A. BEGLEY, Secrétaire des Travaux Publics. DEPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS, 16 décembre, 1847.

GRANDE RÉDUCTION DE PRIX. MARCHES AVANTAGEUX

POUR LE COMMERCE ET LES FAMILLES. M. LOUIS PLAMONDON, se proposant de faire M. au printemps prochain de grandes améliorations à son Etablissement actuel, désire fonder son fond de Magasin. A partir de ce jour il sera fait une réduction considérable sur les prix ordinaires. Les effets et marchandises seront vendus à bien peu de chose au dessus du prix courant, etc. 26 nov.

AUX ENTREPRENEURS.

LES personnes qui voudraient entreprendre la construction d'un MOULIN à FARINE, dans la paroisse de St.-Césaire, Seigneurie Debaritz, voudront bien s'adresser pour prendre des arrangements au bureau Seigneurial. 21 mai. E. S. DE ROTTERMUND

MAGASIN CANADIEN DE FERONNERIE.

Le Soussigné reçoit à présent par différents vaisseaux de Liverpool, Ann, Britannia, Montezuma, Chapman, Aqua Marine, etc. etc. Fer anglais assorti, Banko de Feuillard, Boites de Boues, Boques Pelles &c &c. De plus, un assortiment de quincaillerie et Colletier. Les Marchands de la compagnie trouveront de l'avantage à venir examiner son assortiment et qu'il a expressément été importé pour le commerce du Bas-Canada. A vendre à des conditions favorables. W. F. LESTE, No. 81 Rue St. Paul, et 70 Coin de la Place Jacques Cartier. 8juin.

AUX ETUDIANTS.

CEUX des Etudiants en Médecine qui désireraient pensionner en cette ville, trouveront chez Mme St Julien des voitures pour les conduire à leurs Cours matin et soir. 26 oct.

AUX ELECTEURS DE LA CITE DE MONTREAL.

Messieurs, AUX nombreuses et pressantes sollicitations qui m'ont été faites, de me porter candidat à la prochaine Election de notre Cité, il était de mon devoir d'acquiescer.

Quant à mes principes politiques, ils sont bien connus de vous tous. Il n'est donc pas nécessaire de les énoncer ici.

Il est néanmoins quelques sujets qui sont d'une importance vitale pour le pays, et principalement pour la classe commerciale, sur lesquels plusieurs d'entre vous peuvent désirer que j'exprime mes propres vues.

Ces deux mesures doivent, ce me semble, recevoir l'appui cordial de tout homme qui désire avant tout la prospérité de son pays; il doit par conséquent concourir dans tous les moyens à adopter pour leur donner effet; il doit s'efforcer de faire ouvrir, pour le transport de nos produits agricoles et autres au meilleur marché possible, toutes les voies de communication nécessaires avec l'Atlantique.

Comme citoyens de Montréal, nous devons regretter que depuis la translation du siège du gouvernement dans notre ville, et l'incendie de notre Palais de Justice, l'administration du jour qui semble s'être fait un mérite de négliger les intérêts du Bas-Canada, n'ait pas jugé à propos de pourvoir à la construction d'édifices que le service public demande.

Quant aux autres mesures d'intérêt public, mes vues vous étant bien connues, je termine en vous déclarant que si j'obtiens un siège dans le prochain Parlement, je m'efforcerai de remplir, comme par le passé, mon devoir envers mon pays et envers toutes les classes de ses habitants.

J'ai l'honneur d'être Messieurs, Votre dévoué serviteur, L. H. LAFONTAINE. Montréal, 10 décembre, 1847.

AUX ELECTEURS DE LA CITE DE MONTREAL.

Messieurs, LA réquisition d'une partie importante de mes Concitoyens m'a encore décidé à m'offrir comme votre candidat et à briguer l'honneur de représenter dans le Parlement Provincial la première ville commerciale de l'Amérique Britannique du Nord.

Il est inutile pour moi maintenant de faire allusion à mes opinions politiques. Je les ai exprimées sans hésitation partout où j'ai eu occasion de le faire et en toutes circonstances. Mais il est des questions d'intérêt public, quelques unes de beaucoup plus d'importance pour vous, sur lesquelles, en sollicitant vos suffrages, je crois de mon devoir de vous exprimer mes vues.

Les changements récents introduits dans la politique commerciale du Gouvernement Impérial, exigent impérieusement l'application immédiate de principes semblables à notre commerce colonial. Ils demandent de plus de notre part un appel emphatique et unanime à la justice de la Mère-Patrie, pour des amendements aux Lois de Navigation, afin de rendre le St-Laurent libre au commerce du monde et nous permettre non seulement de chercher sur tous les marchés des débouchés pour nos produits, mais aussi de prendre nos objets de consommation, partout où nous pourrions les obtenir à meilleur marché.

Notre cité doit sa prospérité et son avancement au commerce. Dans ces deux dernières années, par suite principalement du Système d'Entrepôt adopté par les Etats-Unis, une grande portion de notre commerce nous a quittée, et les propriétaires fonciers, ainsi que les autres classes de notre population commencent à sentir l'influence fatale d'une diminution au lieu d'un accroissement de prospérité. Et cela encore dans un temps où, si notre commerce et notre industrie étaient libres de toutes restrictions, la position géographique si favorable de notre cité nous permettrait d'avancer rapidement dans la voie des richesses et de la prospérité.

Je donnerai mon plus ardent appui à toutes les mesures tendant à développer les ressources du pays, soit par la confection de chemins, la construction de ponts, de canaux pour faciliter les transports des produits agricoles et autres du pays au marché le plus avantageux, ou l'ouverture de nouvelles voies de communications avec l'Atlantique.

Privés comme nous l'avons été de toutes protections sur les marchés de la Mère-Patrie et comme on ne peut s'attendre que nous soutenions aucunes mesures d'une nature Protectrice en faveur des manufactures anglaises, j'emploierai mes plus grands efforts pour obtenir tous les avantages que la liberté du commerce peut donner et l'application honnête de ses principes aura mon concours et ma voix dans toutes les occasions, de quelque part qu'elle vienne.

Un sujet de première et profonde importance pour toutes les classes des habitants de cette Province, c'est une loi bien digérée et bien murie pour régler l'émigration qui nous arrive chaque année; des mesures qui corrigeront les maux dont nous avons déjà souffert doivent être introduites et soumises à l'attention du Parlement assez tôt pour qu'elles soient affectives.

Comme je crois que l'éducation d'un peuple doit être un objet de première importance, je donnerai tout mon concours aux mesures qui seront proposées pour cet objet; mais aucun projet tendant à donner à une portion du peuple une préférence sur une autre, rencontrera mon entière désapprobation.

Si les témoignages que je vous ai déjà donnés dans l'accomplissement de mes devoirs publics, pouvaient ni avoir acquis votre approbation ou votre confiance et si vous partagez aujourd'hui mes opinions, j'ose me flatter que vous voudrez bien me donner votre appui et me permettre encore d'entrer dans la Chambre Législative de notre Parlement Provincial, avec toute l'indépendance de mes opinions et une pleine liberté d'action.

J'ai l'honneur d'être, Messieurs, Votre très obéissant et très humble serviteur, BENJAMIN HOLMES. Montréal, 10 déc., 1847.

AUX ELECTEURS DU COMTE DE CHAMBLY.

Messieurs, L'invitation d'un grand nombre d'entre vous, j'ai l'honneur de demander vos suffrages pour vous représenter dans le prochain parlement.

Mes principes politiques vous sont connus; il m'est, par conséquent, inutile de vous en faire une longue exposition. Je demande avec vous messieurs, le gouvernement responsable, mis honnêtement en pratique, composé d'hommes qui, possédant la confiance du peuple, sont seuls propres à conduire les affaires publiques suivant ses volontés, ses besoins et ses intérêts.

Il sera pour moi, messieurs, d'un devoir impérieux, de concourir dans les mesures qui tendront à favoriser les améliorations qui ont été retardées ou complètement négligées dans le Bas-Canada, depuis l'existence de l'administration actuelle.

Les projets tendant à répandre l'éducation, à développer les ressources du pays, à perfectionner son agriculture, à étendre son commerce, à encourager les manufactures qui existent, ou à en faire naître de nouvelles, rencontreront mon appui bien sincère.

J'unirai mes faibles efforts à ceux des membres de la représentation qui demanderont la liberté du commerce, et l'ouverture de la navigation du St. Laurent aux nations étrangères.

La prospérité du pays, messieurs, dépend essentiellement de la facilité des communications intérieures,—je croirai donc de mon devoir de donner mon support aux mesures qui tendront à les augmenter, par la formation de routes nouvelles, par l'amélioration de celles qui existent, par l'établissement de chemins de fer, par l'ouverture de nouveaux canaux et par l'achèvement de ceux qui sont en voie de construction.

Je ferai, messieurs, tout ce qui dépendra de moi pour veiller aux intérêts particuliers de votre Comté; ainsi, je ferai tous mes efforts pour faire ouvrir le canal projeté, qui doit établir une communication entre le Richelieu et le St. Laurent. Mais dans l'adoption de ce projet, je tâcherai de faire respecter les droits des propriétaires qui pourraient être lésés par le passage de ce canal; je maintiendrai aussi les droits de ceux qui ont éprouvé des dommages par l'établissement du canal de Chambly, et dont nombre d'indemnités ne sont pas encore liquidées.

Enfin, messieurs, je donnerai une attention bien spéciale à vos réclamations pour les pertes que vous avez souffertes pendant nos malheurs; et je m'estimerai très heureux, si par mes efforts persévérants, je puis contribuer à les faire établir à votre satisfaction.

C'est avec ces sentiments que J'ai l'honneur d'être, Messieurs, Votre très humble et Très obéissant serviteur, PIERRE BEAUBIEN. Montréal, 23 déc. 1847.

THEOPHILE HAMEL, PEINTRE D'HISTOIRE ET DE PORTRAITS.

L'HONNEUR d'annoncer aux citoyens de Montréal et au public en général, qu'il a établi son ATELIER dans la maison de M. BOULANGER, rue Notre-Dame. Ses Etudes de PEINTURE seront visibles tous les jours depuis 9 heures A. M. jusqu'à 4 heures P. M. 17 déc.

EDITIONS CANADIENNES DES LIVRES D'ECOLES NATIONALES.

LES Soussignés en publiant les cinquièmes éditions des Livres d'Ecoles Nationales, ont l'honneur d'offrir leurs remerciements pour le patronage libéral que toutes les classes de la société ont bien voulu accorder à leurs publications. La rapidité avec laquelle les quatre éditions précédentes ont disparu, prouve de la manière la plus satisfaisante et la plus évidente que les Editions n'ont pas mal calculé quand ils se sont reposés avec la plus grande confiance sur la valeur intrinsèque de ces livres pour gagner le patronage et la faveur des habitants de l'Amérique Anglaise du Nord.

- The First Book of Lessons. 2d. The Second Book of Lessons. 7d. Sequel to the Second Book of Lessons, now first introduced into the Canadian series of reprints. 9d. The Third Book of Lessons. 1s. 6d. The Fourth Book of Lessons. 1s. 10d. Lessons on the Truth of Christianity, being an Appendix to the Fourth Book. 1s. The First Book of Arithmetic. 10d. Key to ditto. 10d. Elements of Geometry. 10L. An English Grammar. 9d. Key to ditto. 4d. A Treatise on Book-keeping. 1s. 2d. Key to ditto. 1s. 2d. A Treatise on Mensuration. 1s. 8d. Appendix to the Mensuration, for the use of Teachers. 1s. 3d. An Introduction to Geography, Ancient, Modern, and Sacred, with an Outline of Ancient History, by Professor Sullivan, sixth edition, with numerous Maps and Illustrations not first introduced. 1s. 3d. Large Outlined Maps for School Rooms, America, Europe, Asia, Africa, Eastern and Western Hemispheres, Canada and Palestine. Price 7s. 6d. each.

A Map of Canada and the Lower Provinces, mounted—10s. Ces livres forment un système complet d'éducation; et ceux qui y ont puisé leurs connaissances, peuvent être considérés comme parfaitement qualifiés pour entrer dans les travaux de la vie active; ceux-là ont acquis un fond de science élémentaire, qui suffira amplement pour leur permettre de suivre avec facilité et profit l'étude importante des sciences humaines.

Les éditions présentes ont été révisées avec soin et les erreurs typographiques qui existaient dans les éditions précédentes ont été corrigées. (On fera une réduction de prix très libérale au commerce, aux marchands de la campagne et aux instituteurs.)

- LIVRES D'ECOLES UTILES. The Canadian Primer. Mason's Primer. First and Second Reading Books. Mavor's Spelling Book. Webster's Spelling Book. The English Reader, by Murray. An Abridgement of English Grammar, by Murray. Murray's Large Grammar. The high price at which former editions were sold, alone prevented this standard English School Book from coming into general use. The publisher having procured Stereotype plates, are enabled to offer it, strongly half bound, at 1s 8d, a price which, considering the style in which it is produced and the fact of its extending to nearly 350 pages, it will be allowed is remarkably cheap. Welkington's System of Arithmetic, new edition, 1s. 6d. The best test of the popularity of this School Book is to be found in the extensive sale which it has met with for many years past. It is now retailed at 1s 6d, substantially bound, or 1s 3d half-bound. The Shorter Catechism. 1jd. The Shorter Catechism, with proofs. 2 1-2d. A Catechism of Universal History from the earliest ages to the year 1841, specially designed for the use of Schools in British America. 7 1-2d. A Catechism of the History of England, 7 1-2d. The History of England, from the earliest period to the succession of Her present Majesty, Victoria, 7 1-2d. History of Canada, from the use of Schools and Families, by J. Ross—1847. Price 2s. 6d. An abridgment of English Grammar, by Lindley Murray. 7 1-2d. A Catechism of Geography. 7 1-2d. Dictionary of the English Language, Johnston's with Walker's pronunciations. It contains also a vocabulary of Greek, Latin, and Scripture proper names, a list of Americanisms, Gallicisms, and other words to be avoided in speaking or writing, and Hutton and Knight's pronunciation of certain Scripture names, full bound. 6s. ARMOUR AND RAMSAY'S CANADIAN SCHOOL ATLAS containing the following Maps, finely coloured; The Western Hemisphere; North America; South The Eastern Hemisphere; America; Europe; Asia; Africa; British Possessions in The United States; America. The whole substantially bound in linen, price only 4s. 6d. The Atlas may be used along with the Catechism of Geography, or with Ewing's Goldsmith's Stewart's or any other good Text Book. The Canadian School Geography, by Thomas Ewing; author of Principles of Elocution, Rhetorical Exercises, the English Learner, a system of Geography and Astronomy, and a New General Atlas. 1s. in cloth; 7 1-2d. in stiff cover.

ARMOUR & RAMSAY. HOTEL DONEGANA. M. J. M. DONEGANA en offrant ses meilleurs remerciements pour le patronage libéral qu'il a reçu jusqu'à ce jour, a l'honneur d'informer le public, qu'ayant complété les arrangements les plus favorables avec ses créanciers, il peut maintenant continuer son SPLENDIDE ETABLISSEMENT, sur le même pied ou plutôt sur un pied plus considérable et meilleur qu'auparavant. Les accommodations étendues de cet Hotel, les arrangements supérieurs de l'intérieur, surtout sa situation incomparable, tout se réunissent pour rendre cet Hotel particulièrement confortable et agréable pour les familles et les voyageurs par agrément, comme aussi pour les hommes d'affaires. Avec des améliorations de tous ordres et une attention incessante pour le confort de ses Hôtes, M. J. M. Donegana espère mériter une bonne part du patronage public. N. B.—M. J. M. D., prend cette occasion de dire que malgré la supériorité de son Etablissement, ses charges ne sont pas plus élevées que celles des autres hôtels de la ville. Montréal, 31 déc. 1847.

AQUEDUC DE MONTREAL. AVIS PERIODIQUE.

CEUX qui prennent l'EAU de l'AQUEDUC, sont notifiés par les présentes de prendre les précautions nécessaires pour empêcher leurs tuyaux d'être atteints par la gelée d'hiver prochain. La direction de l'Aqueduc ne sera pas responsable des dommages causés aux tuyaux par la gelée et du manque d'eau qui pourrait en résulter. Toutes personnes qui désirent discontinuer de prendre l'eau de l'Aqueduc le 1er novembre prochain, en donneront avis au bureau de l'Aqueduc d'ici à cette date, autrement elles seront censées continuer pour un autre semestre. Bureau de l'Aqueduc, 25 oct. 1847.

SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE. DE MONTREAL.

AVIS est donné à tous les membres qui ont obtenu des prix aux différentes expositions qui ont eu lieu pendant l'été, que le montant du prix auquel ils ont droit leur sera payé sur s'adressant à JOHN FROTHINGHAM. Ceux des membres de la Société qui n'ont pas encore payé leur souscription annuelle, sont priés de le faire sans délai, et tous ceux qui ont des comptes contre la société sont priés de les présenter. S. JONES LYMAN, Secrétaire cor. 30 nov.

A VENDRE

UN emplacement avantageusement situé, Rue Ste. Elisabeth, pour bâtir deux maisons. —Aussi— Une maison à louer dans la même rue, pour les conditions s'adresser à Mr. CHARLES GAREAU. Tailleur, Rue St. Gabriel, No. 17 17 août, 1847.

COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DE MONTREAL A LACHINE.

TRANSPORTERA jusqu'à nouvel avis, les PASSAGERS (excepté le Dimanche) entre MONTREAL ET LACHINE, [A commencer de JEUDI le 25 Novembre, comme suit:— De Montréal, 8 1/2 heures, A. M. De Lachine, 9 1/2 heures, A. M. 11 1/2 heures, A. M. 12 1/2 heures, P. M. 3 1/2 heures, P. M. 4 heures, P. M.]

PRIX: PREMIERE CLASSE.

A Lachine, 1s. 10jd } avec bagage jusqu'à do revenir le } 60 lbs. même jour, 2s. 6d. DEUXIEME CLASSE.

A Lachine, 1s. 3d. Do. do et revenir le } Do. même jour, 1s. 10jd } Do. TROISIEME CLASSE.

A Lachine, 7jd } avec bagage jusqu'à } 30 lbs. Enfants adoussés de 12 ans, moitié prix. Les passagers partant de Montréal à 8 1/2 arriveront pour les Bateaux de Beauharnais et de l'Ortawa, et ceux qui partiront de Montréal à 11 1/2 arriveront pour les Bateaux du Haut-Canada. Montréal, 26 nov. 1847.

A GRAND MARCHÉ. FONDS DE MAGASIN DE £12,000, A vendre au No. 124, Rue Notre Dame, VIS-A-VIS L'EGLISE ANGLAISE.

LES Soussignés informent respectueusement leurs nombreux pratiques et le public en général qu'ils ont commencé à vendre et veulent vendre sous un court délai leurs fonds de magasin. Ils ont fait une déduction de plus de 25 par cent sur le prix courant des marchandises déjà évaluées à très bas prix et importés directement par eux. Les fonds de leur magasin se compose d'un assortiment général de Marchandises de gout et d'étape de la meilleure qualité et dans le meilleur ordre, parmi lesquelles se trouve leur imprimerie de l'autonomie composée des effets les mieux choisis et les plus nouveaux, tels que: Gros-de-Naples, Satins damassés, Satinettes, Dentelles de fil et de soie, Fleurs Françaises, Plumes, Rubans, Mousseline de laine, Cachemires, Indiennes, Alpaccas lustrés, Orléans, Mérinos Français, Paramattas, Couverts, Velours de soie, Châles, Cachemires et Satins, Collets et Chemisettes, Pelletteries, Plades pour manteau et robe, Gants et Bas de tout genre, Patrons de robes de tout genre, Draps fins et supérieurs, Draps de Pilote, Cashmires, Flanelles, Couvertes, Linges de table, Tapis, Bonnets de laine pour Dames, en quantité, Laine de Berlin et patrons, Chemises de laine, Calçons de laine, Damas, Coton blanc et autres, Toiles d'Irlande, Toiles à drap, etc., etc. N. B. Comme ce fonds de magasin doit être vendu sans réserve, il est important pour les marchands et les familles de venir le plus vite le visiter. Ils ne trouveront jamais une pareille occasion. Le tout pour argent comptant. BEAUDRY & FRERE. Montréal, 23 nov. 1847.

AUX LIBRES ET INDEPENDANTS ELECTEURS DU COMTE DE CHAMBLY.

Messieurs, L'INVITATION d'un grand nombre des principaux Electeurs du Comté, j'ai consenti à me porter candidat pour représenter vos intérêts dans le prochain parlement. Ma longue résidence dans le comté me fournit le moyen de connaître les vœux et les besoins de chaque localité et du comté en général; Si vous m'honorez de votre mandat, je veillerai fidèlement à vos intérêts et je ne négligerai rien pour obtenir les améliorations dont nous avons tant besoin. Quant à mes principes politiques, vous les connaissez déjà assez sans qu'il soit nécessaire de les énoncer ici. J'ai l'honneur d'être, Messieurs, Votre dévoué serviteur, P. P. DEMARAY. St. Jean, 21 déc. 1847.

MAGASIN DE MARCHANDISES SECHES.

ROBERT FORESTER a l'honneur de présenter à ses amis et le public en général, qu'il vient d'ouvrir un MAGASIN sur la rue Notre Dame No. 103, coin de la rue St. Jean-Baptiste, là où il offre à vendre un assortiment de Marchandises sèches qui seront vendues à des prix très réduits par rapport à ce qu'on trouve dans les articles suivants: Drap japonais de toutes couleurs, Drap Castré, Drap pilot, Plaid de toute sorte, Coburg, Orléans, Mérino, Alpaccat, Etoffe Cashmire, Couverts, Mousseline de laine, Cashmire, Flanelle, Indienne Garçonne, Toile fine, Velours de soie, Rubans de toute sorte, Bas de toute grandeur, Collets pour Dame et Monsieur, Satin, coton de toute sorte et un assortiment général de châles &c. &c. Montréal, 2 nov. 1847.

AVIS PUBLIC.

LES Soussigné, Exécuteur Testamentaire de Madame Dame Marguerite Rousseau, en son vivant de Montréal, veuve de feu J. Et. DeLorimier, écrivain, qui par les présentes tous ceux qui peuvent avoir la Succession de la dite Dame DeLorimier, de lui payer sans délai le montant de leurs dettes respectives, et ceux qui ont des réclamations contre la dite Succession, sont priés de lui présenter immédiatement. P. JOS. LACROIX. Montréal, 14 déc. 1847.

Laines de Berlin.

MADAME WALTON a l'honneur d'offrir ses remerciements sincères au public, pour l'encouragement libéral qu'elle en a reçu depuis qu'elle a ouvert son établissement de LAINES DE BERLIN, et elle annonce qu'elle vient d'ouvrir son imprimerie par ses propres vaisseaux. On le trouvera le plus splendide qu'il ait jamais eu dans la Province, contenant des paquets de toutes couleurs et de toutes les nuances et en même temps d'une qualité supérieure. SON FONDS est en vente à partir d'aujourd'hui. 23 nov. 1847.

BANQUE D'EPARGNE DE LA CITE ET DISTRICT DE MONTREAL.

PATRON: Mongr. l'Evêque Catholique de Montréal. Bureau des Directeurs, W. Workman, Président. Francis Hincks, A. LaRoque, V. Président. H. Mulbolland, John E. Mills, L. H. Holton, Jacob DeWitt, John Tully, Joseph Bourret, Damase Masson, P. Beaubien, Joseph Grenier, T. Drummond, Nelson Davis, Jadah.

AVIS est par les présentes donné que cette institution paiera CINQ PAR CENT sur tous les Dépôts. Les Dépôts sont reçus tous les jours de dix à onze heures et de six à huit heures dans les soirs des samedis et lundis (les fêtes exceptées). Les applications pour autres affaires requérant l'attention du Bureau doivent être envoyées les Jours du Vendredi, où que le Bureau des Directeurs se réunissent régulièrement tous les samedis. Cependant, si les circonstances l'exigent, on pourra occuper des demandes ou applications qui seraient faites aucun autre jour dans la semaine. Le Président et le Vice-Président étant tous les jours présents au Bureau de la Banque. JOHN COLLINS, Secrétaire et Trésorier. Bureau de la Banque d'Épargne de la Cité et du District, N° 46 grand rue St. Jacques, à côté du l'Ortawa Hôtel. Montréal, 7 mai, 1847.

BANQUE D'EPARGNE DE LA CITE ET DISTRICT DE MONTREAL. EXTRAIT.

MONTANT de nos Dépôtsaires le 31 juillet 1847. £49417 0 0 3) Novembre. Montant déposé depuis le 31 juillet à cette date. £47350 7 1 do retiré do. £34214 3 8 Augmentation depuis le 31 juillet. £13338 9 6 Balance due aux Dépôtsaires ce jour. £63053 18 8 Par ordre du Bureau, JOHN COLLINS, Caisier.

RACINES BULBEUSES, &c. A MEILLEUR MARCHÉ QU'ELLES ONT JAMAIS ÉTÉ OFFERTES AUPARAVANT.

NOUVELLEMENT reçu par l'Express de l'ÉTRANGER venant directement d'HOLLANDE, 10,000 Racines bulbeuses, li, safran paonons, &c., à vendre à bon marché, au JARDIN BOTANIQUE de GUILBAULT, 14, rue Coté, derrière la Banque de Montréal. N. B. Venez voir avant d'aller acheter ailleurs. GUILBAULT. 9 nov. 1847.

RÉCEMMENT reçus et à vendre par les sous-signés les articles suivants, à 10 POUR CENT meilleur marché que partout ailleurs: 10) milles Cigares, Principis "Justo Sanz" 11) 150 do do Havane de meilleur choix 900 boîtes Cigares ordinaires, 100 par boîte 75 do Tabac Cavendish 16 200 do Honey Dew 5 50 do do de livre 15 Hay heads tabac en feuille Virgile 50 boîtes de Pipes

—Avec— Une grande variété de Tabatières, Boîtes à tabac, Pipes de goût, Tabac frotté en papier et autre propre pour un magasin de détails. —Aussi— Un grand nombre d'articles trop long à détailler. L. LYONS & Co. 29 oct.

AVIS.

LE MONSIEUR qui dans la matinée du 29 novembre dernier, est occasion d'entrer dans le Bureau du Trésorier de la Cité et qui là et alors échangeait ses "VEUX" GANTS DE PELLETERIE pour une paire NEUVE appartenant au Trésorier, obligé de finir ce dernier en revendant une seconde fois l'ancien, nouvel échange. Hôtel de ville, Montréal, 7 déc. 1847.